



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 13-03-2026 /

Dossier complet le : 09-06-2026 /

N° d'enregistrement : 015054/KK P

1 Intitulé du projet

Installation de 23 abris volailles avec panneaux photovoltaïques. Dimensions d'un abri : 19.62 m x 9.70 m. (4377 m² de panneaux photovoltaïques, 1955 panneaux de "teinte noire", puissance de l'installation photovoltaïque de 977.5 kWc).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCEA LES COUDRES

Raison sociale

SCEA LES COUDRES

N° SIRET

80081535900016

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

RENELEAU

Prénom(s)

Fabien

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement), 30A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'installation d'abris volailles, en structure métallique, avec panneaux photovoltaïques. Il s'agit de 23 abris volailles de 190 m² chacun (19.62 m x 9.70 m - ht bas de pente 3.00 m, haut de pente 5.01 m). Cela représente 4377 m², qui seront composés de 1955 panneaux. Puissance de l'installation photovoltaïque : 977.5 kWc. L'installation de panneaux photovoltaïques sera, dans le cadre du développement des énergies renouvelables, un complément non négligeable à la faisabilité économique du projet (revente uniquement / pas autoconsommation). Ces abris seront positionnés sur 3 "parcours" existants, d'une surface totale de 31224 m². Le raccordement suppose (par ENEDIS) se fera au Nord du site, par 1090 m de tranchées (profondeur de 80 cm). Il sera installé un PAC et 3 Points de livraison.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'améliorer le bien-être animal, par une meilleure répartition des animaux. Ces abris permettront de réduire le stress thermique, en ayant une ombre mobile sur les parcours. Et la surface ombragée sera par conséquent en augmentation par rapport à l'état actuel. Ces abris serviront également contre la prédation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le planning previsionnel des travaux se tiendra sur la periode de mai 2027 a octobre 2027 (en dehors de la periode du passage prenuptial du "Courlis corlieu" : - etude d'execution au bureau (2 mois) : Reperage des reseaux, etudes de sol, etude beton, etude structure (1 jour de prelevement sur site), visite(s) de coordination securite et activite agricole. - PHASE D'EXECUTION : 1 - Fondation (1.5 mois - mai et juin) : tranches, fourreaux et fondations (pieux vissees par moyens mecaniques legers ou plots beton prefabriques hors du site si l'etude de sol est defavorable). 2 - Livraison et montage de la charpente metallique prefabriquee avec pose des panneaux photovoltaiques (juillet a septembre - 2 a 3 mois). 3 - Pose des onduleurs et raccordement electrique (octobre - 2 semaines). 4 - Essais de fonctionnement et mise en service (octobre - 2 jours). - SECURITE : - pas de soudure, ni d'etancheite sur site. - decoupes eventuelles hors parcours avec permis feu et extincteur sur site. - mise en place d'un balisage de circulation pour limiter les pietinements sur le parcours et l'impact sur la flore. - phasage par parcours selon les contraintes d'exploitations de l'exploitant (pas de coactivite avec les volailles). - TRANCHEES : Les operations d'ouverture de tranches feront l'objet d'un decapage soigne. La terre vegetale excavee sera stockee temporairement a proximite immediate pour faciliter l'enherbement a l'identique avant d'etre reemployee pour le comblement et la remise en etat topographique.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Activite sur site conservee le temps des travaux. La partie "Photovoltaique" sera a la charge de la societe "ENERGIE DE LOIRE": - intervention preventive, une fois par an, en vide sanitaire, et avec l'accord du proprietaire (controle, verification technique, nettoyage a l'eau claire, monitoring a distance) - intervention curative en respectant les regles de securite du site. L'entretien a vocation agricole reste a la charge de la SCEA LES COUDRES, de type tonte fauchage ou toute activite necessaire a l'exploitation de parcours. Le demantelement sera a la charge de la societe "ENERGIES DE LOIRE", apres la phase d'exploitation photovoltaique d'une duree minimale de 30 ans, pouvant etre prorogee de 20 ans.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Declaration Preamble.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale des 23 "abris volailles" : 4377 m ² . Puissance totale des 1955 panneaux photovoltaïques : 977.5 kWc. Hauteurs du projet : bas de pente 3.00 m, haut de pente 5.01 m. Longueur tranchée : 1090 m	(Projet de 4377 m ² ., M ²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °O " Lat. : °N "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est en zone A du PLU de la commune de POIROUX.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet consiste en l'installation d'abris volailles avec panneaux photovoltaïques. Il sera réalisé en ossature métallique. L'élevage de la SCEA LES COUDRES est soumis à Déclaration (D). Aucune modification de cheptel ne sera à déclarer à l'occasion de ce projet.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Le projet se situe au sein de la ZNIEFF de type II "Bocage à Chêne Tauzin entre les Sables d'Olonne et La Roche-sur-Yon" sur la commune de Poiroux en Vendée.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche se situe a 13 kms du projet. Il s'agit du Marais Poitevin (FR5410100).
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Phase travaux : prelevements sur le reseau de l'exploitation. Phase exploitation : pas de raccordement, nettoyage annuel via un camion-citerne independant.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Il n'y a pas de drainage sur le site et il n'y en aura pas avec le projet. Des fondations de 50 cm de profondeur (sol peu profond) et de 2.5 m (sol profond et passage en pieux visse ou battu) seront mises en place pour installer les ombrières.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	La construction necessite l'utilisation des materiaux suivants : - Acier galvanise pour la structure et les pieux - Cellules photovoltaïques avec un cadre en aluminium assemblees avec un systeme de fuyard ne necessitant pas de bac acier.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Il n'y a pas de materiaux preleves et retires de la parcelle. Un leger travail de remblai et deblai est prevu avec la terre vegetale qui sera manipulee du fait des travaux.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☒	Il n'y aura pas de prelevement supplementaire d'eau potable a l'issue du projet. Le projet ne genere pas d'eaux souillees a destination du systeme d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Les structures des ombrières sont fixées au sol via des pieux vissés sans béton (solution privilégiée). Des engins à faible nuisances sonores seront utilisés (de type Chariot manuscopique avec pneu afin de limiter l'impact des traces sur le sol). Les nacelles pour le montage seront électriques. L'eau de pluie passe à travers les ombrières photovoltaïques et ne modifie pas l'écoulement des eaux.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet prend place sur une parcelle agricole mais permet la continuité agricole tout en produisant de l'énergie solaire (Cf Annexe 1): - Le projet prend place sur 2 parcours volailles existants. - Les dimensions des ombrières permettent le broyage de l'herbe comme cela est déjà fait aujourd'hui. Le tracteur utilise mesure 1.5 m de hauteur et 2.5 m de large et peut circuler largement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Non, le projet n'est pas concerné par des risques technologiques et aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques ne concerne ce site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Il n'y a pas de zone inondable proche de la zone du projet. La zone est concernée par un risque sismique modéré. Les calculs de structure sont réalisés en prenant en compte le risque sismique de la zone.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Phase de travaux : Il n'y aura pas d'animaux de présents sur les parcours. Les phases de travaux seront réalisées en coordination avec l'activité d'élevage entre deux bandes d'animaux. Cela permettra d'éviter le risque
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Il y aura un pic de trafic lors des différentes phases de travaux qui sont limitées dans le temps en groupant au maximum les déplacements. En phase d'exploitation, il y aura un à deux déplacements par an pour la maintenance de la centrale. Quelques déplacements de dépannage peuvent avoir lieu.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Phase de travaux ou maintenances : Des engins mécaniques seront nécessaires (chariot manuel et pelle mécanique sur pneu) ainsi que des outils portatifs. Leur utilisation sera limitée en journée entre
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	En phase d'exploitation, le projet ne fait pas l'objet de nuisance sonore.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Non, le projet n'engendre pas d'odeurs et n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	L'installation d'ombrières photovoltaïques est une activité totalement inodore qui n'implique aucun processus odorant. De plus, le projet se contente de couvrir des parcours de volailles déjà existants sans le modifier ni
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	De manière transitoire en phase travaux, avec l'usage de pelle mécanique.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	De manière transitoire en phase travaux, avec l'usage de pelle mécanique.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Phase de travaux ou maintenances : Des engins mécaniques sont équipés de projecteurs. Leur utilisation sera limitée en journée entre 8h30 et 17h30 maximum du lundi au vendredi.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	Phase de travaux ou maintenances : Des engins mécaniques sont équipés de projecteurs. Leur utilisation sera limitée en journée entre 8h30 et 17h30 maximum du lundi au vendredi.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Phase de travaux ou maintenances : Des engins mécaniques sont pour la plupart thermique. Leur utilisation sera limitée en journée entre 8h30 et 17h30 maximum du lundi au vendredi.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	En effet, un lavage annuel à l'eau claire des panneaux solaires est prévu. L'eau nécessaire à cette opération proviendra d'une cuve intégrée directement au camion de nettoyage.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Les déchets produits seront stockés hors champs et triés via des big bag ou bennes fermes et évacués au fur et à mesure par les entreprises en charge.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet sera implanté en zone agricole des parcelles cadastrées ou sont déjà présents 3 bâtiments volaille et leurs 3 parcours extérieurs. Le positionnement des ombrières les uns par rapport aux autres permettra une meilleure intégration du projet dans le paysage proche et lointain. La hauteur de 5.00 m au faitage et de 3.00 m à l'égout permet de limiter l'impact visuel du projet dans son paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet maintient la vocation agricole des parcelles, améliore les conditions d'élevage, et n'entraîne aucune artificialisation significative. Le projet s'inscrit dans l'adaptation climatique des élevages vendéens (épisodes de fortes chaleurs). Les dimensions des ombrières (3 mètres au plus bas) sont spécifiquement conçues pour permettre le passage d'un tracteur afin d'assurer

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Sans objet.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette demande d'examen au cas par cas est justifiée par l'installation d'une puissance photovoltaïque supérieure au seuil de 300 kWc. Le projet en lui-même n'aura aucune influence négative sur le secteur environnant. Il aura au contraire un impact positif, grâce à l'amélioration de la mobilité des volailles, une meilleure répartition des déjections, une amélioration du confort thermique, du bien-être animal et contribution à la réduction de CO₂ (dioxyde de carbone). Il devrait donc faire l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)